

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 décembre 2020

L'an deux mil vingt et le huit décembre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHEVALLIER Martine – Maire

PRESENTS : Mesdames et Messieurs CHEVALLIER Martine –GROSS Stéphanie - DUROUX Nadine- BERNARD Françoise – DALLE Frédéric - FULPIN Hubert – MOUREAU Guy –DECHELETTE Sabine – RIVOIRE Yves –PERRIN Sabrina- PUIPIER Francis

EXCUSE : Mr Robert GEOFFROY (pouvoir à Nadine Duroux) – Mme Amélie SCAPARONE (pouvoir à Sabrina Perrin)

ABSENT : Mr Christophe DUCRET

SECRETAIRE DE SEANCE : PERRIN Sabrina

Affectés au CM : 15

En exercice : 15

Présents : 12

Convocation du 28 novembre 2020

Affichage le 10 décembre 2020

Ordre du jour :

PCS (Plan Communal de Sauvegarde)

Site Communal

Projet maison Partagée

Fibre Optique

Aménagement du bourg phase 2

Local Bouilleurs de Crus

Travaux 2020

Questions diverses

En raison des normes sanitaires, le public n'est pas autorisé à assister à la séance

Plan Communal de Sauvegarde :

Le document est validé après lecture du conseil qui était tenu de relire le document et d'apporter éventuellement des remarques et/ou modifications. Il sera donc transmis aux instances concernées

Site Communal :

Il est expliqué au conseil que le site doit être revu et sera en 2021 transféré sur l'ordinateur de la mairie. Le conseil valide.

Projet maison partagée :

Il est fait état d'un entretien (le 8 décembre) avec un organisme désireux de s'installer dans la région. Les documents seront transmis pour étude de notre dossier

Fibre Optique :

Fait suite à un entretien du 23 novembre avec Circet. Finalise l'adressage et confirme l'enfouissement de la fibre quand possible sinon installation aérienne.

Local Bouilleurs de Crus :

Fait part du courrier de la Société de Chasse souhaitant acheter le local des Bouilleurs de crus servant également de cabane de chasse. Une subvention est demandée à la commune. Mme Le Maire expose l'historique du local (de 1940 à nos jours)

Evoque 4 possibilités. Mme Le maire propose d'acheter le local.

Un rendez-vous avec les deux associations et la commune devra être programmé

Travaux 2020 :

Tous les travaux entrepris sont terminés. Un compte financier sera établi dès lors que les factures seront validées par la trésorière.

Aménagement du Bourg Phase 2 :

Délibération est prise pour programmer l'Appel d'Offres : Remise des offres le 8 janvier à 12 h.

ABF et DRI ont rendu un avis favorable pour le futur projet

Les dossiers de subventions seront établis prochainement

QUESTIONS DIVERSES

Compte Rendus Divers :

Conseil d'école : est en ligne sur les sites respectifs de la commune et de l'école

L'effectif actuel est de 107 élèves

Affouage – Bois : Le tirage fût effectué le 12 novembre. 7 affouagistes pour 29 feux

Délibération établie pour la parcelle 8 : 2021/2022 (sortie du bois en 2023)

Bâtiments : Le lino de la crèche sera installé par les employés communaux avant les fêtes de fin d'année.

Les travaux d'entretien des vestiaires débiteront prochainement

Il sera nécessaire de recenser les travaux d'entretien des bâtiments pour budget 2021

Voirie: Fossés de la lagune en cours. Le bois du propriétaire privé doit être enlevé avant la continuité des fossés.

CCBR71 : 3 micros crèches sont en projet

SIVOS : prochaine réunion le 10 décembre

Curage eaux pluviales et travaux eaux usées :

Eaux pluviales : Etude Devis pour la continuité du curage des canalisations dans le bourg en 2021.

Eaux usées : Etude Devis établi pour curage, amélioration, sécurisation, roseaux.....pour 2021

Terrains Consorts Oudot : le compromis pour l'achat des terrains agricoles, constructibles, boisés s'établira courant décembre chez Me Baud.

L'étude de terrain de sol sera effectuée par les Consorts Oudot

Un terrain est envisagé pour la construction de la maison partagée (sous condition que le projet soit validé)

Terrain à vendre : Après remise de son offre, la commune réceptionne un refus par les propriétaires. Mme Le Maire évoque un courrier des Domaines : sera transmis aux vendeurs.

Révision de la carte communale : Délibération est prise pour programmer l'appel d'offres (bureau d'études)

Prime des employés communaux : Mme Le maire propose une prime exceptionnelle pour l'ensemble des employés communaux (année compliquée). Validée par le conseil.

Zone de Revitalisation Rurale : Ce dispositif est reconduit pour 2 ans

Invitation par le Président du Conseil Départemental : Mme le maire délègue Yves Rivoire pour se rendre à cette réunion d'échanges (mise en place de médecins départementaux sur le secteur bressan)

Négociation assurances : Mme Le maire expose les devis AXA et MMA : reconduit MMA

RPQS : Le dossier sera suivi par Stéphanie G

Donne lecture du courrier d'un jeune chasseur ayant eu des soucis avec un propriétaire

Fin de la séance à 23 h 15 suivi du pot de l'amitié